



ENSEIGNER ET CHERCHER À L'ÉTRANGER

Dans le cadre des accords de coopération et des conventions signées entre l'UVSQ et de nombreux établissements d'enseignement supérieur à travers le monde, les enseignants-chercheurs ont la possibilité d'effectuer une mobilité d'enseignement à l'étranger.

Mobilités d'enseignement Erasmus

Dans le cadre du **programme Erasmus Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV)**, des financements peuvent être accordés pour des mobilités d'enseignement dans des établissements partenaires.

Objectifs

5 heures d'enseignement minimum pour :

- » Promouvoir la mobilité étudiante, l'image internationale de votre composante et de l'UVSQ
- » Renforcer des liens avec des partenaires européens ou en initier de nouveaux
- » Enseigner à des publics étudiants différents
- » Initier des coopérations et des projets internationaux
- » Echanger votre expérience et votre expertise avec des collègues européens
- » Rencontrer des spécialistes de votre domaine d'enseignement et de recherche

Démarches

Contactez le **pôle Coopération Scientifique** de la Direction des Relations Internationales le plus tôt possible pour l'aspect administratif de cette mission

- » Prenez contact avec les collègues de l'établissement choisi pour définir le programme et les dates de votre intervention

- » Le pôle Coopération Scientifique vous aidera dans l'organisation de votre mission (transport, allocation de mobilité - dans la limite du nombre de financements disponibles, etc.)

- » Il vous transmettra les documents Erasmus à renseigner et signer pour cette mobilité

Si vous accueillez dans vos cours, votre département, votre composante, en enseignant d'un établissement partenaire, veuillez en informer le service de la coopération internationale de la DRI et lui transmettre les formulaires Erasmus à signer.

Conventions bilatérales

Des séjours d'enseignement peuvent aussi être effectués dans le cadre des conventions bilatérales signées par l'université. L'organisation et le financement de ces projets doivent être étudiés au cas par cas.

- » **Carte des partenariats internationaux**